



**Commune de HAGONDANGE (57)**

**RÉVISION ALLÉGÉE DU**

# **P**LAN **L**OCAL D'**U**RBANISME

## **6 – Avis des Personnes Publiques Associées**

*Dossier Enquête publique*

Document conforme à la délibération du Conseil Municipal arrêtant le projet de Révision Allégée du PLU en date du 13 février 2024.

Madame la Maire,

**ESpace &  
TERRitoires**

Etudes et conseils en urbanisme et aménagement



Date : 04.04.2024

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION N°2

**Projet :** HAGONDANGE PLU  
**Mission :** Révision allégée

**Objet :** Examen conjoint  
**Lieu :** Mairie  
**Date :** 03.04.2023 – 10h00

### Participants

<b>Mme ROMILLY Valérie</b>	Maire	
<b>M. ERNST Laurent</b>	1 <sup>er</sup> adjoint	
<b>M. GUZZO Nicolas</b>	DST	
<b>M. SERVER Christophe</b>	DGS	
<b>Mme LOUIS Dayana</b>	Rives de Moselle	<i>Présente</i>
<b>M. WILLAUME Daniel</b>	Mairie de Talange – Adjoint à l'urbanisme	<i>Présent</i>
<b>DDT 57</b>		<i>Excusée</i>
<b>Chambre d'Agriculture 57</b>		<i>Excusée</i>
<b>CCI 57</b>		<i>Excusée</i>
<b>SCoTAM</b>		<i>Excusé</i>
<b>ARS Grand Est</b>		<i>Excusée</i>
<b>Commune de Marange-Silvange</b>		<i>Excusée</i>
<b>Mme FROSHARD Anaïs</b>	Urbaniste – Espace & Territoires	<i>Présente</i>

POINTS TRAITES	A l'initiative de
<p>Le Bureau d'Études introduit la réunion en présentant rapidement ; à l'appui d'un diaporama, le dossier de Révision Allégée du PLU de HAGONDANGE et l'avancée de la procédure.</p> <p>La procédure vise à réduire une protection appliquée à un secteur de jardins pour permettre la construction de logements sociaux.</p> <p>Il est rappelé que la procédure n'a pas été soumise à évaluation environnementale par la MRAe.</p> <p>Mme la Maire rappelle que le projet répond à un besoin marqué en termes de logements dédiés aux seniors puis indique également que les logements collectifs existants sur le secteur ne disposent pas d'ascenseur et ne sont donc pas adaptés au vieillissement des habitants.</p> <p>Un tour de table est réalisé et les Personnes Publiques Associées émettent les remarques suivantes :</p> <p><b><u>Commune de Talange</u></b> La commune de Talange demande la taille des logements envisagés et la date de leur réalisation. → Réponse : Les logements prévus sont des T2 et des T3. Les travaux devraient débuter en 2025.</p> <p><b><u>Communauté de Communes Rives de Moselle</u></b> La CC Rives de Moselle n'a pas d'observation à formuler.</p>	

Les Personnes Publiques Associées excusées ont fait part des observations suivantes :

**DDT 57 (remarques transmises par mail)**

Le projet de révision allégée vise à réduire la « Trame végétale à conserver ou à créer » au droit du secteur d'un projet consistant à permettre la construction de logements, à destination des seniors, en zone urbaine (UB et UB « cimetière »).

Instaurée dans le PLU approuvé pour des espaces de respiration en cœur urbain, cette protection dans le secteur du projet est destinée à maintenir un espace tampon entre le cimetière et les habitations. Dans ce sens, le projet de révision allégée conserve un espace vert à l'arrière des logements avec l'intention de création d'un parc urbain communal et d'une liaison douce permettant de connecter le secteur avec le quartier.

Le projet, situé en secteur urbanisé, participe à la densification de l'enveloppe urbaine, répondant aux enjeux de réduction de la consommation foncière, ainsi qu'à la mixité sociale. Il s'inscrit également dans projet de requalification global de l'espace traduit par la mise en place d'un parc urbain.

La DDT n'a pas de remarque particulière à formuler.

**Chambre d'Agriculture 57 (remarques transmises par mail)**

La chambre d'Agriculture n'a pas de remarque à porter sur ce dossier.

**ARS Grand Est (remarques transmises par mail)**

Après étude des documents, nous n'avons pas de remarques particulières concernant la révision allégée du PLU de Hagondange permettant le développement de logements dédiés aux séniors.

Anaïs FROCHARD – ESpace et TERRitoires

